

Extrait — Structure CCTP VRD (V1)

Cet extrait illustre une structure de CCTP VRD claire et exploitable, avec des clauses de base (à adapter) et une logique de vérification. Il ne remplace pas un CCTP de projet.

Usage : pré-lancement Espace Pro. Ce document est volontairement générique et doit être ajusté au contexte, aux normes applicables, aux prescriptions du maître d'ouvrage et au règlement de consultation.

Sommaire (exemple)

- 1. Objet - périmètre - définitions
- 2. Documents contractuels - pièces - ordre de priorité
- 3. Prescriptions générales (organisation, interfaces, qualité, environnement)
- 4. Terrassements (déblais/remblais, tranchées, compactage)
- 5. Chaussées & revêtements (couches, tolérances, réfections)
- 6. Réseaux humides EU/EP/AEP (pose, accessoires, essais)
- 7. Réseaux secs (fourreaux, chambres, signalisation)
- 8. Ouvrages annexes (regards, avaloirs, mobilier)
- 9. Essais - contrôles - réception
- 10. DOE / récolement (formats, contenu)

1 — Objet, périmètre, définitions (extrait)

Objet. Le présent CCTP fixe les prescriptions techniques applicables aux travaux VRD du projet. Il complète les plans et documents de consultation.

Périmètre. Les prestations incluent notamment : terrassements, voiries, réseaux (EU/EP/AEP et/ou secs), ouvrages, réfections et finitions. Les limites exactes sont précisées par les plans et le bordereau.

Définitions. Les termes techniques utilisés sont ceux couramment admis en VRD. Toute ambiguïté doit être levée par une demande écrite avant remise d'offre.

2 — Documents contractuels (extrait)

- Plans et pièces écrites (CCAP, CCTP, DPGF/BPU, annexes).
- Ordre de priorité : à définir selon votre consultation (évite les contradictions).
- Documents à fournir par l'entreprise : méthodologie, phasage, PIC, DOE, plans d'exécution selon besoin.

Point de vigilance : si un matériau est prescrit au CCTP, il doit être compatible avec la DPGF (désignation, unité, fourniture/pose).

3 — Prescriptions générales (extrait)

3.1 Organisation et interfaces

- L'entreprise reconnaît avoir pris connaissance des lieux et contraintes d'accès.
- Les interfaces avec les autres lots sont identifiées et traitées (limites de prestations).
- Le phasage doit maintenir les accès nécessaires (riverains, services, secours).

3.2 Qualité - autocontrôle

- L'entreprise met en place un autocontrôle et conserve les preuves (mesures, fiches).
- Tout écart est signalé immédiatement (avant recouvrement).
- Les points d'arrêt (avant remblai, avant enrobés, avant réception) sont respectés.

3.3 Environnement - propreté

- Gestion des déblais, traçabilité si nécessaire, évacuation en filières autorisées.
- Propreté du chantier et limitation des nuisances (poussières, bruit).
- Protection des ouvrages existants, arbres, mobilier, clôtures.

4 — Terrassements (extrait)

4.1 Généralités

Les terrassements comprennent les décapages, déblais, remblais, tranchées, évacuations, ainsi que la préparation des supports nécessaires aux chaussées et réseaux.

4.2 Tranchées réseaux (exemple de clause)

Les tranchées sont réalisées aux profondeurs nécessaires. Les largeurs sont adaptées aux conditions de pose et à la sécurité. Les blindages sont mis en place si requis.

- Lit de pose : matériau adapté, réglé et compacté conformément aux prescriptions.
- Enrobage : matériau conforme, mise en oeuvre soignée autour des ouvrages.
- Remblaiement : compactage par couches, traçabilité des contrôles (densité) selon exigences.
- Réfection des surfaces : traitée au chapitre Chaussées & Réfections.

4.3 Contrôles (à adapter)

- Contrôle visuel des fonds de forme et des lits de pose avant pose.
- Contrôles de compactage (méthode à préciser) selon enjeux et zones (chaussée / trottoir).
- Traçabilité : relevés, fiches et photos avant recouvrement.

5 — Chaussées & revêtements (extrait)

5.1 Structure type (exemple)

Couche	Exemple	Remarques
Couche de roulement	Enrobé / béton / pavés	Selon zone et prescription MOA
Couche de base	Grave-bitume / grave	Selon trafic et portance
Fondation	GNT / matériaux traités	Épaisseurs à adapter
Support	Fond de forme	Portance et planéité à contrôler

5.2 Réfections tranchées (point critique)

- Découpe franche et reprise des bords selon règles de l'art.
- Traitement des joints (longitudinaux et transversaux) pour éviter infiltrations.
- Reprise en largeur suffisante en fonction de l'emprise de tranchée et de la zone circulée.
- Planéité et raccordements : tolérances à définir et vérifier.

5.3 Signalisation et marquage (si concerné)

Les prescriptions (types, classe, implantations) doivent être cohérentes avec les plans et la DPGF.

6 — Réseaux humides (EU/EP/AEP) (extrait)

6.1 Pose et accessoires (exemple)

- Les matériaux et classes sont définis au projet (à compléter).
- Les ouvrages (regards, avaloirs, boîtes) sont positionnés conformément aux plans.
- Les pentes et altimétries sont respectées ; toute divergence est signalée avant exécution.
- Les branchements et raccordements sont réalisés avec pièces adaptées et étanchées.

6.2 Essais et réception (exemple)

- Essais d'étanchéité et contrôles de pente/profil (selon prescriptions).
- Nettoyage et curage si nécessaire avant réception.
- Récolement : implantation exacte des ouvrages et réseaux.

9 — Essais, contrôles, réception (extrait)

Le chapitre Essais/Contrôles est un levier de qualité : il doit dire quoi contrôler, quand, par qui, et avec quels critères d'acceptation.

Exemple (à adapter) :

Élément	Contrôle	Moment	Critère
Tranchées	Compactage par couches	Avant réfection	Conforme exigences projet
Chaussées	Planéité / épaisseurs	Avant ouverture	Tolérances définies
Réseaux	Étanchéité / pente	Avant remblai final	Conforme prescriptions

10 — DOE / récolement (extrait)

- Plans de récolement (PDF + DWG si demandé), géoréférencés si applicable.
- Fiches techniques, PV d'essais, notices d'entretien.
- Dossier photo des points singuliers et réseaux avant recouvrement (si exigé).
- Index des documents et nomenclature de fichiers.

Bon niveau de détail : un DOE exploitable évite les coûts cachés en maintenance et interventions ultérieures.